



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE «SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE»

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE AUX CITOYENS DES VILLES ET MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC DE JOLIETTE QUE :

tel qu'exigé par la loi, une assemblée de consultation publique relative au projet de « Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie » aura lieu le **mardi 29 octobre 2024 à 16 h 30** à la salle du Conseil de la MRC de Joliette au 632, rue de Lanaudière à Joliette.

Le projet de « Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie » est un document de planification visant à établir les modalités liées à l'organisation des services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Joliette.

Une copie du projet est disponible pour consultation au bureau de la MRC de Joliette et via son site internet à la rubrique « Schéma de couverture de risques en sécurité incendie ».

Donné à Joliette ce 17^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre.

Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), François Alexandre Guay, Directeur général et greffier-trésorier
(prénom et nom) (poste)

de la municipalité ou ville de Sainte-Mélanie, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 17 octobre 2024 entre 9 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 octobre 2024.

Signature